
LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ POUR LES CITOYENS ET LE VRAI BLAINVILLE

Blainville, le 18 octobre 2005 - Le candidat à la mairie de Blainville, François Cantin, et les candidats Nicole Ruel et Michel Poirier, ont dévoilé ce soir les engagements du Vrai Blainville en matière de sécurité.

Développer un programme d'intervention contre la vitesse excessive dans les quartiers visant la tolérance zéro

« La vitesse excessive est un fléau dans plusieurs municipalités de banlieue et Blainville ne fait pas exception. Est-ce une raison pour demeurer impassible et fataliste, comme l'a fait l'équipe en place ? Non, au contraire, il faut plutôt rivaliser d'imagination, avec des campagnes chocs, mais aussi en étant moins tolérants car les citoyens, eux, le sont de moins en moins. Ils craignent, avec raison, un accident malheureux qui pourrait gravement blesser ou même tuer un enfant. Nous nous engageons à mettre en place des mesures uniques à Blainville, visant la tolérance zéro », a indiqué le candidat Michel Poirier.

Relancer le programme de surveillance de quartier

« Des milieux de vie sécuritaires, passent inévitablement par la présence des policiers, mais aussi par la prévention des actes criminels avant qu'ils ne soient perpétrés. Les citoyens ont donc à cet égard un rôle déterminant à jouer. Pour que leur participation soit des plus efficaces, le Vrai Blainville s'engage à réactiver le programme de surveillance de quartier, qui a été abandonné par le PAC au début de son premier mandat. Notre service de police sera mis à contribution pour accompagner le conseil et les résidents des quartiers. Cette approche de concertation favorisera la quiétude et la sécurité de la population », a affirmé la candidate Nicole Ruel.

Accroître la sécurité autour des écoles

« Les jeunes familles sont très préoccupées par la sécurité aux abords des écoles, surtout au début et à la fin de la journée, alors que les autobus, les automobiles, les vélos et les piétons s'entrecroisent. Nous prenons l'engagement de sécuriser nos enfants, par l'embauche de nouveaux brigadiers, le réaménagement des débarcadères et l'amélioration de l'éclairage », a soutenu Mme Ruel.

Augmenter le nombre de patrouilleurs préventionnistes dans les parcs

« À l'heure actuelle, Blainville ne peut compter que sur deux préventionnistes pour patrouiller dans les parcs de la ville l'été. Cela ne peut suffire à assurer la sécurité dans nos parcs. C'est pourquoi nous nous engageons à ce que chaque quartier puisse compter sur la présence d'un préventionniste, dix au total, pour surveiller les parcs » a annoncé M. Poirier.

Réviser les mesures d'urgence et s'assurer de posséder l'équipement requis pour toute situation

« Notre plan d'urgence requiert une mise à jour, pour la sécurité de la population en cas d'urgence. Avec le train de banlieue, les différentes activités industrielles à Blainville et les changements climatiques, nous devons être prêts à faire face à toute situation. L'équipement pour intervenir lors d'une urgence doit être adéquat et disposer d'espaces convenables pour son entreposage. La Ville de Blainville, la plus importante de notre MRC, doit être un leader en mesures d'urgence et optimiser l'utilisation de ses ressources humaines à cet égard », a commenté M. Cantin.

Procéder à l'évaluation d'intégrer Blainville à la Régie de police Thérèse-De Blainville, afin d'atteindre les exigences gouvernementales

« Comme je l'ai dit publiquement à l'époque, nous aurions dû joindre la Régie il y a deux ans, et ce, considérant les conditions d'adhésion avantageuses. Nous avons demandé à voir les études qui auraient conduit le maire à faire cavalier seul, mais nous ne les avons jamais reçues. Aujourd'hui, nous sommes devant des faits accomplis. La mise à niveau du service de police et plusieurs sommes d'argent ont été engagées. Est-il toujours aussi intéressant de joindre cette Régie, étant donné l'évolution du dossier ? C'est ce que nous évaluerons, de concert avec nos intervenants, afin de déterminer la meilleure option pour les citoyens. Mais si nous joignons la Régie, cela doit se faire en respect de notre poids démographique et de nos besoins dans la MRC de Thérèse-De Blainville. On ne changera que si c'est pour le mieux et que si nous sommes convaincus que cela nous permettra d'en faire plus pour les citoyens», a prévenu François Cantin.